



N° 4 - NOVEMBRE 2007

Bulletin de la **Coordination des Eurasiens de Paris**
Association loi 1901, 26, rue Vauvenargues, 75018 Paris - <http://www.rapatriés-vietnam.org>

ÉDITO)

L'union fera notre force

Dans une lettre adressée le 22 février 2007 au directeur de l'ANRU, les associations CEP, ARAC, AACI et Mémoire d'Indochine, constituées en Collectif de défense des habitants et de la mémoire du CAFI, se disaient « conscientes que l'opération de rénovation urbaine menée par la mairie de Sainte-Livrade, en concertation avec l'ANRU, allait bouleverser de manière décisive et irréversible ce site et les conditions de vie de ses habitants »... et jugeaient que « le processus de rénovation obéit à une loi de changement historique à laquelle personne ne peut s'opposer »...

Une question se pose alors: la défense des habitants, des intérêts des « enfants du CAFI » et la préservation de la mémoire de ce lieu, dernier témoignage de la présence française en Indochine, est-elle compatible avec l'opération de rénovation et de « normalisation » qu'elle suppose?

« Vous qui désirez
préserver la mémoire de
vos parents, aidez-nous à
bâtir ensemble ce nouveau
CAFI, en rejoignant et en
soutenant les associations. »



La CEP a fait le pari que oui: oui, le CAFI a un avenir comme peut le rêver un « enfant du CAFI », celui qui l'a quitté et qui porte encore dans son cœur une parcelle de ce camp; oui, si avec les habitants actuels, ils auront leur place dans le nouveau CAFI, qu'ils repeupleront et qu'ils enrichiront de leur vie, de leur présence et des souvenirs puisés dans leur enfance.

Mes chers amis, nous devons être attentifs à ce qui va se passer dans les prochains mois, car les travaux vont commencer dès début 2008. Pour cela il convient de montrer, par une unité et une solidarité, notre volonté commune de faire revivre le CAFI.

Je n'oublie pas le **second volet de notre combat:** la CEP a trouvé chez les anciens combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord, « Enfants de troupe de Dalat » et « FOEFI », un soutien, une solidarité et une aide en vue d'obtenir la reconnaissance matérielle pour les rapatriés d'Indochine et leurs enfants (voir le compte rendu dans ce journal).

Mes chers amis, vous qui ne souhaitez plus voir les souffrances des habitants perdurer, vous qui désirez préserver la mémoire de vos parents, vous pouvez nous aider à bâtir ensemble ce nouveau CAFI, en rejoignant et en soutenant les associations.

Daniel Frêche)

À NOTER SUR VOS AGENDAS...

Le samedi 15 décembre

À 14 heures, à la Maison des Associations -15, passage Ramey, Paris 18^e, métro Jules-Joffrin - aura lieu notre 3^e Assemblée générale. Nous faisons un appel de candidatures à tous les adhérents de la CEP désirant participer à notre bureau.

À la même adresse et le même jour, une projection en avant-première du documentaire *Un aller simple de Saïgon à Sainte-Livrade-sur-Lot* débutera à 16 h. À l'issue de la projection, la CEP vous invite à un débat en présence de M. Alain RUSCIO, historien et chercheur indépendant, spécialiste de l'histoire coloniale, de la décolonisation et des mentalités coloniales françaises. Un pot de l'amitié clôtura cette rencontre.

Le 22 mars 2008

GALA de soutien: notre prochain gala se profile à l'horizon, la date du 22 mars 2008 est retenue et la soirée se tiendra au restaurant *Le Chinatown* dans le 13^e arrondissement. Retenez cette date....



Nous vous rappelons que sur le forum de notre site « www.rapatriés-vietnam.org », vous avez des rubriques à votre disposition pour vous renseigner, vous distraire ou rechercher des amis ...

La cérémonie de prière pour les âmes errantes ou défuntes du 15 août

Après une période de grande activité au CAFI durant les années 1960 à 1980, la pagode est aujourd'hui fermée, faute de personnes pouvant assurer la garde et l'entretien des lieux. Les fidèles, trop âgés, invalides, ne viennent plus pour pratiquer, mais ont aménagé dans leur logement une ou plusieurs pièces consacrées au culte.

Comme l'année dernière, durant les festivités du 15 août, à la période correspondant aux fêtes du 15^e Jour du septième mois lunaire (« Dam thang bei »), la Toussaint des bouddhistes, Mme Vuong CAZES, âgée de 85 ans, gardienne de nos traditions, a été invitée par la CEP, l'ARAC et Mémoire d'Indochine à célébrer la cérémonie de prières pour les âmes défuntes ou errantes.

Au-dessus de la porte de bois peinte en rouge vif, l'inscription mystérieuse qui dominait notre enfance, « QUANG MING TÔ » (qu'on peut traduire par « Lieu de prière [ou pagode] de la lumière éclatante »), vient paraître-il de la langue mystérieuse des Dieux. Avec la clé que m'a remise le maire, j'ouvre la porte dont les pans sont tellement vermoulus qu'un seul coup de pied suffirait pour la briser. Espérons qu'elle tiendra jusqu'à la restauration prévue par l'ANRU, dans le cadre de la préservation des lieux de culte.

Avec l'aide des amies d'enfance, Viviane, Josiane, Brigitte, Denise et Joséphine, nous avons nettoyé et préparé la grande salle et la terrasse où se dresse l'autel des prières en plein air pour la cérémonie de demain.

Mercredi 15 août, la famille CAZES avait amené les fleurs, offrandes et mets confectionnés spécialement pour cette cérémonie. Nous installons les tables et les tréteaux; nous plaçons les offrandes, et ornons les autels de fleurs et de coupes de fruits. Des plateaux de fruits, les gâteaux, les petits verres remplis de vin et de thé, les canards, les poules et les travers de porc cuits sont déposés sur les tables, ainsi que la soupe et le maïs soufflé...

Quelle satisfaction de voir cette salle avec ce déploiement de nourriture, ces couleurs chatoyantes où dominent le rouge, le jaune et le vert, l'autel des Bouddhas, les autels illuminés de bougies et chargés d'objets symboliques et ce plafond où sont suspendus des chapeaux coniques, que nos grands-mères et nos mères avaient confectionnés de leurs mains, des oriflammes, des armes traditionnelles de cérémonie, des rames, paraissant accrochés anarchiquement et pourtant astucieusement ordonnés nous rappellent le temps d'autrefois où nos parents assis-

La pagode connut une grande activité dans les années 60-80.



taient aux cultes des Génies des Quatre Palais (un des cultes de génies). On y vénait les Saintes Mères, tout un panthéon de divinités auxquelles la Ba Dong rendait hommage et qui venaient s'incarner dans la prêtresse le temps de la cérémonie. Car il s'agit en fait d'un rite de possession. Nos yeux d'enfants étaient émerveillés par le génie qui se met à danser dans de jolies parures aux sons d'une musique typique avec des accessoires tels que le sabre, l'éventail, les bâtons. Mais ce que nous attendions avec impatience, c'était la distribution des bonheurs (« Phat loc »), sous forme d'argent, fruits, objets bénis avec un pouvoir bénéfique à l'appui. Ensuite on brûlait les papiers d'argent, d'or, l'encens et on jetait des pétards. C'était gai, c'était joyeux. On voyait nos mères, nos tatas et mémés consommer les offrandes sur une grande table festive. C'était un moment fort dans la vie de notre communauté. Un sentiment pour moi de rattachement aux traditions vietnamiennes, que nous étions aussi Vietnamiens, une appartenance qui nous relie au pays de nos ancêtres, malgré les attraits et les enseignements de l'école. (« nos ancêtres les Gaulois... »).

Mme CAZES est arrivée vers 10h 30 accompagnée de ses enfants, elle est installée à une première table près de la grande cloche, assise dignement avec ses livres de prières et ses cahiers utilisés depuis plus de 50 ans. Sa fille Irma lui donne la liste des défunts dont les familles désirent une prière.

La cérémonie commence par une prière à Buddha. Puis, en faisant résonner plusieurs fois la cloche (dont les sons doivent parvenir jusqu'au ciel et jusqu'au fond des enfers) pour appeler les âmes de toutes les personnes défuntes en Indochine, des personnes décédées au CAFI, et avant elles celles des militaires qui avaient vécu dans le camp, et dont les esprits peuvent encore hanter les lieux, elles les invoque et prie pour aider et soulager les souffrances de ces âmes. Suivent enfin des prières pour les âmes de tous les parents et les maîtres défunts, comme des demandes de pardon pour les péchés, pour apaiser leurs tourments et les délivrer de toute souffrance. Enfin, à la demande des familles, les noms des parents défunts étaient cités et invoqués dans une prière qui leur était dédiée.

Mme CAZES raconte qu'au Vietnam, comme en Inde, on n'oubliait pas les âmes des personnes mortes de noyade et que cette journée comprenait aussi une visite en barque sur les rivières et les lacs avec des fleurs et des lumières qu'on mettait ensuite à l'eau pour invoquer ces âmes défuntes.

Dans la salle, un va-et-vient de visiteurs. Des personnes âgées entonnaient *a capela* quelques strophes du livre de prières, d'autres se prosternaient ou s'allongeaient. Denise, qui se souvenait des prières récitées par sa mère, lisait dans les livres et le cahier de prières de Mme CAZES, priait avec ferveur et dévotion en même temps qu'elle. Les plus jeunes écoutaient silencieusement, pris par la solennité de ce moment et de ces lieux. J'aperçois notre amie Solange qui ne peut retenir ses larmes, elle a perdu sa mère voici bientôt trois mois. Les jeunes écoutaient silencieusement, émus.

Nous étions bien tristes, j'ai eu des larmes aux yeux car tant de souvenirs et souffrances tus me sont revenus.

Les prières se terminaient par la distribution des offrandes aux personnes présentes et ensuite réparties dans les associations afin d'en faire aussi bénéficier ceux qui participaient aux festivités du 15 août au CAFI.

Qui maintiendra la tradition ?

Nina

Inauguration de la Cité de l'Immigration

La CEP, par la présence de Nina et d'Albert, était présente le jour de l'inauguration de la Cité de l'Immigration. La visite fut un peu originale car l'entrée était surveillée par un cordon de CRS qui assuraient la sécurité en bloquant les manifestants représentant la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et le Réseau d'Éducation Sans Frontières (RESF). Tout cela amène un peu de perturbation et pose questions ?

Le rez-de-chaussée est une grande salle réservée au Forum des médias

Nous montons au premier étage pour notre visite du musée. Beaucoup de photos et objets relatent les différentes époques des vagues immigratoires venant des pays proches.

À notre grand regret nous n'avons pas pu trouver un seul stand sur l'immigration indochinoise même sur un tout petit bout de panneau. Rien de rien!!!!!! C'est un peu triste!

Par contre, nous avons pu faire des rencontres intéressantes avec les associations qui manifestaient (Réseau d'Éducation Sans Frontières, par exemple).

Nina, indignée de cette absence (par manque de place [aux dires des représentants du musée]) a interpellé le seul officiel de ce palais, le président du musée, M. Jacques TOUBON, pour lui signaler ce manque et l'inciter à rectifier cette erreur. Il a pris note et fera le nécessaire, à suivre...

Albert



Compte rendu de la réunion du 5 octobre 2007

Le vendredi 5 octobre, le bureau de la CEP (Daniel, Nina, Albert et Henri) a invité à une réunion de travail trois anciens combattants eurasiens venus s'informer des objectifs de la CEP, de son fonctionnement et de ses projets. Il s'agit d'Antoine Kioork KAZANDJAN, MARCEL Antoine, membres de l'Association des Enfants de Troupe de DALAT, et de Léonie FONTAINE, de la FOEFI, tous les trois anciens combattants d'Indochine et d'Afrique du Nord. Dans la semaine, nous avons reçu également l'adhésion de Bertin DUBOIS, des Enfants de Troupe de DALAT, ancien combattant d'Indochine et d'Afrique du Nord, celui-ci résidant à Bagnères-de-Bigorre (65). Après 2 heures de discussions franches et amicales, c'est spontanément et très chaleureusement que nos amis ont demandé et obtenu leur adhésion à la CEP.

Les discussions ont porté sur les dossiers en cours de la Coordination des Eurasiens de Paris

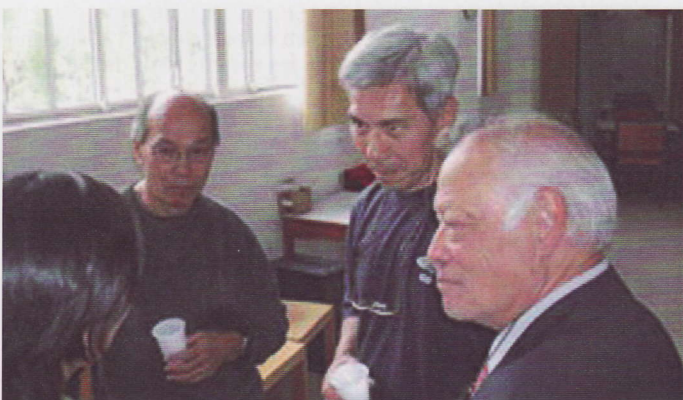
- **Le problème de la reconnaissance:** la CEP s'est donné comme objectif de faire valoir et de revendiquer les principes de l'égalité des droits des rapatriés d'Indochine avec les autres rapatriés. En effet, depuis la loi cadre de décembre 1961 jusqu'à la loi « Alliot-Marie » de février 2005, toutes les mesures d'aide et d'indemnisation ont été prises uniquement en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord. Le travail des associations de rapatriés, dont Mémoire d'Indochine, l'AACI, l'ARAC et la CEP, a amené la reconnaissance morale des rapatriés d'Indochine, dans l'article I de la loi « Alliot-Marie », mais cette reconnaissance n'a apporté aucune mesure de réparation matérielle. La CEP se donne donc pour objectif de porter à la connaissance du public l'injustice subie par les rapatriés d'Indochine depuis plus de 50 ans et de faire réparer cet « oubli ». La CEP est consciente qu'il s'agit d'un travail difficile et de longue haleine, pour amener à faire adopter une loi en faveur des rapatriés d'Indochine, d'autant

plus que depuis la discussion parlementaire sur le projet de loi « Alliot-Marie », le problème des rapatriés a perdu de son actualité. Cependant le travail de sensibilisation des associations a permis d'obtenir la nomination au Haut Conseil des Rapatriés du général Yves SIMON comme représentant des rapatriés d'Indochine, notre interlocuteur attitré au HCR. Depuis la formation du nouveau gouvernement, la CEP a pu nouer des contacts avec MIM. HORTEFEUX, ministre, et MARLEIX, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, responsable de la question des rapatriés auprès du gouvernement, où un dossier sur les rapatriés d'Indochine a été ouvert. Un rendez-vous avec ses services est subordonné à l'établissement d'un cahier de doléances. Ces doléances pourraient porter sur les problèmes non réglés des anciens combattants, pensionnés ou veuves de guerre et leurs descendants, cas prévus par les lois d'indemnisation en faveur des rapatriés. Il va de soi que l'action de la CEP ne se limite pas aux anciens combattants, mais qu'elle vise l'extension des mesures de réparation aux autres victimes de la guerre que sont la plupart des rapatriés hébergés dans les centres d'accueil à leur arrivée en France.

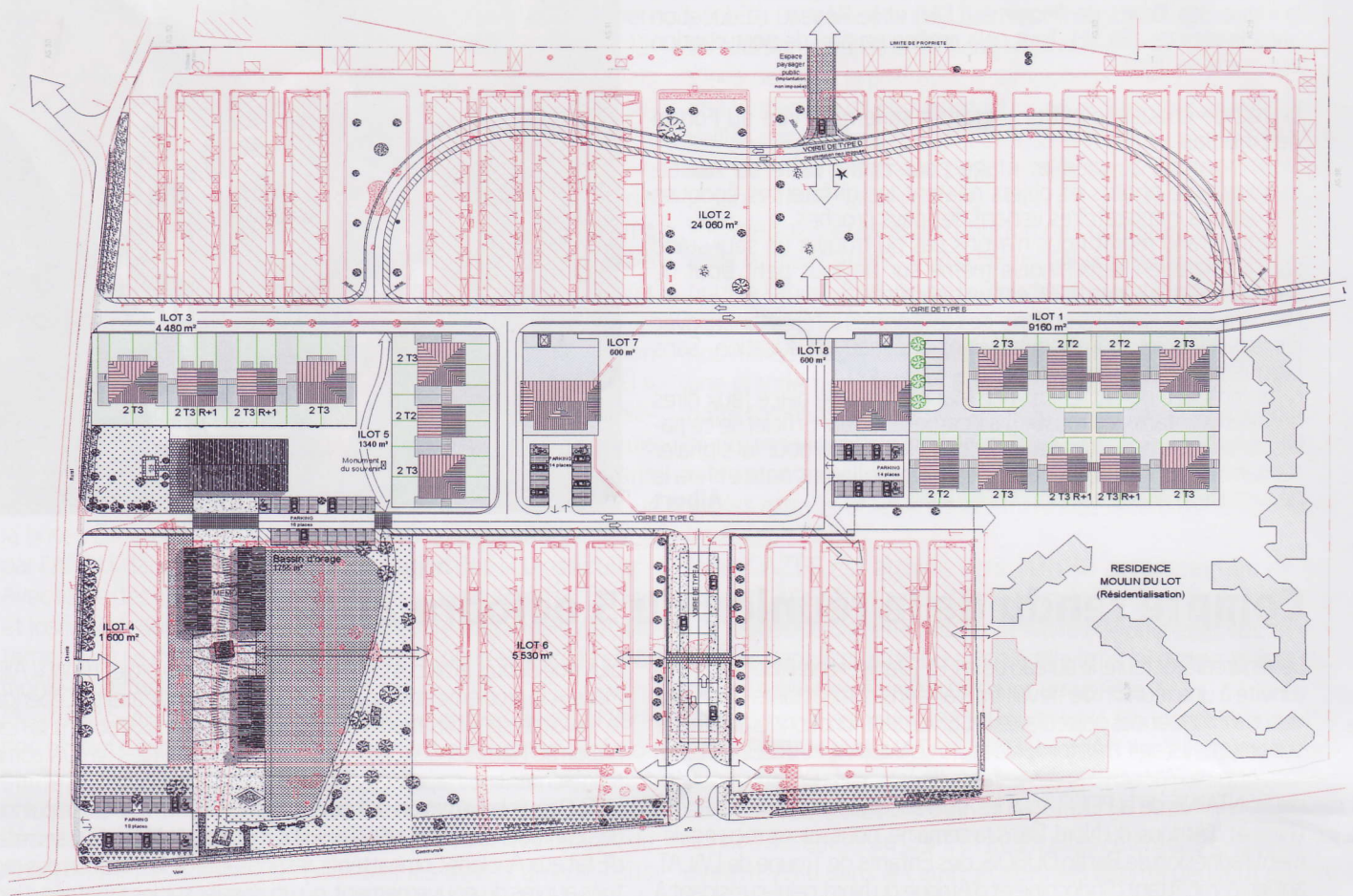
- **Le dossier de la rénovation du CAFI:** la CEP mène depuis plus de 2 ans une action permanente auprès de l'ANRU, de la préfecture d'AGEN, de la municipalité de SAINTE-LIVRADE pour la défense du CAFI et de ses habitants. La connaissance qu'elle a pu prendre de l'état du dossier montre que certains de ses objectifs, comme le refus des critères habituels de mixité sociale, la défense de la mémoire du CAFI à travers la création d'un lieu de mémoire sur le site même du CAFI rénové, l'aide et l'accompagnement des résidents du CAFI pour leur relogement, et la défense des intérêts des « enfants du CAFI » qui souhaitent y revenir, ont été pris en compte dans la préparation du dossier de la rénovation. Ce dossier est en cours de finalisation et doit faire l'objet d'un accord définitif avec l'ANRU. La CEP se donne alors pour tâche de suivre de près le dossier final, et de veiller à ce que les nouveaux droits définis dans ce dossier soient scrupuleusement respectés et bénéficient aux résidents du CAFI et à tous ceux qui veulent revenir pour le faire vivre et perpétuer sa mémoire.

- **En conclusion:** avec l'aide des anciens combattants qui ont approuvé les objectifs de la CEP, avec leur expérience et le grand appui moral qu'ils représentent, nous pourrions envisager des méthodes de travail et des perspectives d'actions plus efficaces dans les différents domaines où nous serons amenés à nous exprimer et à agir.

Henri



Compte rendu de la réunion du samedi 29 septembre 2007 sur le projet de réhabilitation



Cette réunion d'information sur le projet de réhabilitation du CAFI s'est tenue dans les locaux de l'ARAC.

Participant à cette réunion: Mme VALENTE, sous-préfète de Villeneuve-sur-Lot; M. ZUTTON, maire de Sainte-Livrade-sur-Lot; Mme GEOFFROY, maire adjointe; Mme EVEILLARD, chef du projet pour la mairie; Mme ERRARD, directrice départementale d'équipement; Mme BOULHIER, coordonnatrice du projet; M. MARES, architecte du projet; les représentants des différents opérateurs (Cilopée Habitat, Pact47, Habitays, la MOUS); les associations (CEP, Mémoire d'Indochine, ARAC, AACI); les résidents du CAFI.

LE POINT À L'HEURE ACTUELLE

- La durée totale du projet est de 5 ans.
- Le coût du projet global est estimé entre 19 et 20 millions d'euros.
- L'ANRU (Agence Nationale de Renovation Urbaine), principal bailleur de fonds, par dérogation, a acté le projet. La convention avec l'ANRU, actuellement en cours de rédaction par la municipalité avec la participation des différents partenaires du projet, sera soumise à la signature avec l'ANRU à la fin de l'année.
- Avant la fin de l'année, dans le cadre de la MOUS, une permanence sera installée à demeure au CAFI (bâtiment E2). Cette permanence est animée par une équipe de PACT 47. Son rôle est un rôle d'assistance, d'information et d'interface entre les résidents et les différents partenaires du projet.

LE DÉBUT DES OPÉRATIONS DE LA PREMIÈRE TRANCHE

La première phase des travaux va démarrer au 1^{er} semestre 2008 et le coût de la première tranche est estimée à 4 millions d'euros. L'opérateur retenu est Cilopée Habitat (ex-Logis 47). Elle concerne la recombinaison des deux commerces. En parallèle avec les 2 commerces, débutera la construction d'un premier lot de 32 logements (décalage de 4 mois avec les commerces). Ces 32 logements se répartissent en **24 logements en T3** dont 8 avec 1 étage (R + 1) et 16 plain-pied et en **8 logements en T2** plain-pied. La surface habitable d'un T2 est de 55 m² et celui d'un T3 de 68 m². Ces logements possèdent tous un jardinet attenant mais pas de garage. Ils seront dotés des dispositifs d'économie d'énergie les plus avancés, tels que panneaux solaires et pompes à chaleur pour air chaud et air froid, isolation poussée.

Dans ce lot de 32 logements, il y aura 10 logements de type PLAI (Prêt Locatif

avec l'Aide à l'Intégration), réservés aux revenus très faibles, et 22 logements de type PLUSCD (Prêt Locatif à Usage Social Construction/Démolition), réservés pour les revenus légèrement supérieurs au RMI. Ces logements sont tous des logements locatifs qui bénéficient des subventions suffisamment importantes pour couvrir les loyers des résidents aux revenus modestes. Les taux des loyers appliqués pour ces logements sont inférieurs à ceux des HLM classiques. Ces logements serviront à reloger les résidents des bâtiments J, K, L, V, W, X, Y, Z. Une fois les résidents de ces bâtiments relogés dans les nouveaux logements, en principe mi-2009, la démolition interviendra. Les résidents ne déménagent qu'une fois. Une aide au déménagement pour les résidents sera mise en place.

LA SUITE DU PROJET

Chaque année suivante, après mi-2009, la construction des autres logements se poursuit à une cadence de 25 à 30 logements par tranche pour atteindre en 5 ans les 120 logements sociaux dont 90 logements de type PLUSCD et 30 logements de type PLAI. **Dans la 2^e tranche, il y aura des logements locatifs en T4.** Plusieurs régimes d'habitat sont possibles: locatif aidé, accession sociale, accession libre, le tout formant un ensemble cohérent. La répartition des différents types n'est pas figée. Elle pourra évoluer en fonction des demandes des intéressés. Il y aura beaucoup de souplesse dans le choix du type d'habitat. Les résidents peuvent débuter, par exemple, par une location puis opter après quelques années pour l'accession ou bien opter dès le départ pour le régime location/accession. Il y aura, **en plus de ces 120 logements, des logements sociaux prévus pour les enfants issus du CAFI qui souhaitent revenir y habiter.**

Des lots libres à bâtir, équipés d'arrivée d'eau et d'électricité, sont aussi prévus. La superficie de ces lots est de l'ordre de 400 m², 500 m², 700 m²..

LES LIEUX DE CULTE

La rénovation de la pagode et de l'église est prévue dans ce projet avec la participation des différents partenariats.

LIEU DE MÉMOIRE

L'accord de principe de l'équipe du projet est donné mais l'accord de l'État reste primordial.